

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ
L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 655-2026

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 655-2026 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436-2011 AFIN PERMETTRE
L'USAGE *BASE DE PLEIN AIR* DANS LA ZONE 072-AF

PRENEZ AVIS DE CE QUI SUIT :

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement numéro 655-2026 modifiant le règlement de zonage numéro 436-2011 afin permettre l'usage *base de plein air* dans la zone 072-af.

Que ce projet contient une ou des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné :

Que le Conseil municipal, à la suite de l'adoption du premier projet de règlement à sa séance ordinaire du 03 mars 2026, du projet de règlement portant le numéro 655-2026, tiendra une assemblée de consultation publique, le **lundi 30 mars 2026**, à compter de **18 h 00**, à la salle du Conseil municipal à l'hôtel de ville, sise au 137 route 132 Ouest, Percé, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

- Que l'objet du règlement est d'autoriser l'usage de base de plein air dans la zone 072-AF.

Le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le maire présidera une assemblée de consultation publique au cours de laquelle sera expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation aux bureaux administratifs de la Ville situés au 137, route 132 ouest, Percé, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16, h 30 et le vendredi de 8 h 00 à 12 h et sur le site Internet de la ville de Percé.

Donné à Percé, ce treizième jour du mois de mars deux mille vingt-six.



Claude Panneton
Directeur général par intérim et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Claude Panneton, Directeur général par intérim et greffier par intérim de la Ville de Percé, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 13 mars 2026, entre 08 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 mars 2026.



Claude Panneton
Directeur général par intérim et greffier par intérim